

Brignais

Magazine

N° 34

RENCONTRE avec...

Christine CHAUVIN
"Madame Jumelage Europe"

ARCEVI

L'Association de Revitalisation
du Centre Ville
vous invite à découvrir
un "nouveau Brignais"

BRIGNAIS EN IMAGES

ou l'actualité de la Commune



TRANSPORTS Train, autocars, circulation...
les grands enjeux des prochains mois



Par contre si vous recherchez un conseil,
une idée ou simplement une entrevue amicale,
alors n'hésitez pas, faites appel à nous.

COMMUNICATION **ÉCRITE, GRAPHIQUE ET PHOTOGRAPHIQUE**

**Imprimerie
du Montet**

11 rue F.-Darcieux, 69230 St-Genis-Laval
Tél. **78.56.19.11**

LASERCOLOR

PIERRE ROCHEBLOINE
14 rue des Ronzières, 69530 Brignais
Tél. **78.05.16.93**

Deux entreprises à votre écoute.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL, p. 3

INTERVIEW

- Rencontre avec... Christine Chauvin "Madame Jumelage/Europe", p. 4

ÉCOLES

- Campagne de dépistage dentaire : bilan positif, p. 6

URBANISME

- Brignais prend son avenir en main, p. 7
- Revitalisons le centre, p. 8

MAIRIE

- Compte rendu du Conseil Municipal du 17 mai 1990, p. 10
- Services municipaux : priorité à l'accueil, p. 11

ÉCONOMIE

- Parc d'Activités : nouvelles implantations, p. 12

EUROPE

- Aide à la Roumanie : merci aux Brignairots, p. 13

VIE ASSOCIATIVE

- Formation-Information des bénévoles d'associations, p. 14

DOSSIER TRANSPORT

- La nouvelle Bataille du Rail, p. 16
- Un plan de circulation pour Brignais, p. 18

PORTRAIT

- On aime Brignais, on s'y attache, p. 19

NOTRE VILLE

- Image du passé, image du présent, p. 20
- A la découverte d'une nouvelle résidence, p. 21

ACTUALITÉ

- Une leçon d'histoire, p. 22
- Accueil des nouveaux Brignairots, p. 23
- Comme une grande fête de famille, p. 23

ACTUALITÉ

- Les 130 ans de l'Harmonie Municipale, p. 24
- Joannès Crouzet n'est plus, p. 25
- Brillantissime, la fête du mur d'escalade, p. 26
- Braderie réussie, à l'année prochaine, p. 27

CULTURE

- Un week-end théâtral peut en cacher d'autres, p. 28
- Visages et Réalités du Monde à travers 7 voyages, p. 29
- Le Chœur Apollo de Rimouski dans l'Ouest Lyonnais, p. 30

SPORTS

- Tournoi ASB/Elus : 3^e rencontre, p. 32
- Judo-Club de Brignais, p. 32

La rédaction de Brignais Magazine informe ses lecteurs que les élus de l'Opposition n'ont pas souhaité utiliser leur droit d'expression et d'information dans ce numéro.



Toujours avec vous

**Les AGF N° 1
DE L'ASSURANCE SANTÉ.**



les garanties
les plus adaptées
à vos besoins.

Des garanties personnalisées,
des services performants,
mais aussi...
des contrats clairs,
une expérience irremplaçable
la proximité et la disponibilité
des personnes à votre service.

**LA NOUVELLE GAMME
SANTÉ DES AGF**

MAIRE Michel THIERS Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de : Artisanat-Commerce-Emploi - Education - Finances - Urbanisme - Transports en Commun - Information-Communication			
COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE EMPLOI	Paul MINSSIEUX Michel THIERS	Marcel MASSON Gérard BERTICAT Dominique VIRET Louis ROLLAND Marie-Thérèse MAUCOUR Jean-André CARRAS Claude LESIMPLE	Anne LEBLANC Véronique BERGER Michel CORTIAL Président Association des Entreprises Président Entente Commerciale Président des Artisans Président Professions Libérales
BATIMENTS COMMUNAUX VOIRIE-FLEURISSEMENT	Marcel MASSON Maurice REY	Dominique VIRET , Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN Cécile VAN DEN BROECK, Jean DARFEUILLE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean LAPLACE	Guy MONOD, Bernard BOUTE Claudette JACQUET, Louis PONTVIANNE
EDUCATION	Marie-Thérèse GARDON Michel THIERS	Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Philippe CHABUT Serge THOUILLER, Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Christiane CONSTANT	Henriette ORSETTI Jean-Marc MARTORELL Marie-Hélène LEBRAT
FINANCES	Gérard BERTICAT Michel THIERS	Marcel MASSON, Marie-Thérèse GARDON Jean-Louis IMBERT , Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Guy ORLANDINI	
SOCIAL et SANTÉ	Marcel ARNAUD	Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY Brigitte GUILLAUD, Gérald DREUX, Martine RIBEYRE Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-Louis IMBERT Christiane CONSTANT	Guy MONOD
JEUNES	Marcel ARNAUD Franck DESGEORGES	Guy BERNOLLIN, Gérald DREUX, Philippe CHABUT Christiane CONSTANT	Véronique TERRENOIRE, Corinne BARBASSO Mohamed GOUGHENI, Yan DUMONT
VIE CULTURELLE et ASSOCIATIVE	Philippe CHABUT	Marie-Thérèse GARDON , Jean DARFEUILLE Guy BERNOLLIN, Brigitte GUILLAUD, Maurice REY Franck DESGEORGES, Pierre VIAL	Véronique BERGER, Raymond BLANC Geneviève BROCCQUET
URBANISME	Dominique VIRET Michel THIERS	Marcel MASSON , Denise CHERMETTE Paul MINSSIEUX, Gérard BERTICAT, Marcel ARNAUD Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-André CARRAS Brigitte GUILLAUD, Claude LESIMPLE	Véronique BERGER, Louis BRUNOT Annie LEBLANC
TRANSPORTS EN COMMUN	Michel THIERS Cécile VAN DEN BROECK	Gérald DREUX, Jean-Louis IMBERT Pierre VIAL	Henriette ORSETTI, Annie VIAL
SPORTS et LOISIRS	Guy BERNOLLIN Franck DESGEORGES	Jean DARFEUILLE, Denise CHERMETTE Louis ROLLAND, Serge THOUILLER, Jean LAPLACE	Patrick MIALON, Jean-Claude OLIVIER Philippe SAYER, Sylviane BARBASSO
ENVIRONNEMENT	Denise CHERMETTE	Marcel MASSON , Jean DARFEUILLE, Cécile VAN DEN BROECK Anne-Marie PIEGAY, Maurice REY, Guy ORLANDINI	Marie-Thérèse TOLLET, Jean TOLLET Pierre GARDON, Guy MONOD
SENTIERS PÉDESTRES	Denise CHERMETTE	Jean DARFEUILLE, Christiane BOUTE	Edith CHARMETANT, Pierre GARDON Marie-Thérèse TOLLET - Jean TOLLET Louis DUMONT (S.I. Chaponost) M. GEA (S.I. Chaponost)
INFORMATION et COMMUNICATION	Michel THIERS	Jean DARFEUILLE, Anne-Marie PIEGAY Serge THOUILLER, Philippe CHABUT	Véronique BERGER
VIE EUROPÉENNE	Christiane BOUTE	Jean DARFEUILLE, Philippe CHABUT Michel THIERS , Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN	

Les noms des Adjointes apparaissent en caractères gras.

HOTEL DE VILLE. Tél. 78.05.15.11 - PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS : sur rendez-vous
M. MASSON, Adjoint aux Affaires Techniques
les jeudis de 18 h. à 19 h.
J.L. IMBERT, Adjoint à l'organisation et à la coordination
sur rendez-vous
P. MINSSIEUX, Adjoint aux Affaires Economiques
les samedis de 8 h. à 10 h. sur rendez-vous

P. CHABUT, Adjoint à la Culture
les samedis de 9 h. à 11 h.
G. BERTICAT, Adjoint aux Finances
les samedis de 8 h. 30 à 10 h. 30
M.T. GARDON, Adjointe aux Affaires Scolaires
les mercredis de 9 h. à 11 h.
M. ARNAUD, Adjoint aux Affaires Sociales
les samedis de 10 h. à 12 h.

D. VIRET, Adjoint à l'Urbanisme
les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30
G. BERNOLLIN, Conseiller Délégué aux Sports
les samedis de 9 h. à 10 h. sur rendez-vous
D. CHERMETTE, Conseillère Déléguée à l'Environnement
sur rendez-vous
F. DESGEORGES, Conseiller Délégué Jeunes et Sport
les samedis de 9 h. à 10 h. sur rendez-vous
M. REY, Conseiller (Vie) : sur rendez-vous

Bulletin édité par la Municipalité de Brignais.

Directeur de publication : Michel THIERS.

Responsable de la rédaction : Brigitte MARQUAND. Service Information et Communication

Collaborateurs de la rédaction (par ordre alphabétique) : Martine ALTIERI, Véronique BERGER, Philippe BLAIN, Christiane BOUTE, Jean-Luc CHAMBEFORT, Christine CHAUVIN, Jean DARFEUILLE, Franck DESGEORGES, Véronique FEIN, Marie-Thérèse GARDON, Catherine MERLAND, Isabel MICHAUT.

Photos : EQUILIBRE, FOREST, Michelle GAILLARD, SIC, SNCF (J.M. BOURDET)

Photogravure : LASERCOLOR, Brignais. — Conception et édition : IMPRIMERIE DU MONTET, St-Genis-Laval

Régie publicitaire : Service Information et Communication, Mairie de Brignais — Distribution : PTT — Dépôt légal 2^e trimestre 1990.

“Unis : nous avons tous les atouts en main!”

Comparant les structures administratives des douze pays de la Communauté, on fait souvent remarquer que le nombre des communes françaises (plus de 36.000) égale celui des onze autres pays réunis. Les pessimistes l'interprètent comme une faiblesse.

Nous savons bien qu'une décision autoritaire de regroupement entraînant la suppression d'un nombre important de petites communes serait impopulaire.

Mais pour mettre notre pays à l'heure de l'Europe moderne, il y a un moyen : la mise en commun d'intérêts communs. Comment ? En créant des Syndicats Intercommunaux.

Vous connaissez notre attachement à agir avec les communes voisines : on y gagne en efficacité — on diminue les dépenses — on réalise des projets, qu'il serait impossible de réussir autrement.

Trois exemples ce mois-ci illustrent ce propos :

- Déçu de voir l'aqueduc du Gier mal entretenu et non respecté, j'ai eu l'idée de créer un Syndicat Intercommunal pour mieux le conserver et mieux le faire connaître.



Grâce à la compétence du spécialiste, M. Jean Burdy, agrégé de l'Université, et la détermination de Mme Chermette, Conseillère déléguée à Brignais, MM. Dumont et David, de Chaponost, notre petit groupe a réussi à dresser les premiers statuts, à réunir les représentants des 23 communes concernées (12 du Rhône, 11 de la Loire) et... à les convaincre.

Le Syndicat d'étude démarre.

- Un autre exemple, le Syndicat regroupant les quatre communes de Brignais, Charly, Vernaion, Vourles

pour la construction d'un nouveau casernement de Gendarmerie a vu le jour en avril dernier. Tout est mis en œuvre pour que ce casernement soit terminé fin 92.

- Enfin, grâce au travail commun des 32 communes réunies dans le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères Rhône-Isère (32 communes), la collecte et le traitement des déchets ménagers sont résolus. Mieux encore, cette coopération nous fournit des solutions efficaces à l'amélioration de notre environnement.

Oui, nous avons bien des moyens de réussir !

Tenez, vous étiez nombreux à l'inauguration du mur d'escalade et comme moi, avez vibré en mesurant la grande qualité du spectacle chorégraphique et technique réalisé par les jeunes du Lycée Professionnel et du Collège ; vous avez aussi partagé l'enthousiasme général à la soirée musicale de la centaine d'enfants des cours moyens des écoles publiques qui se rendent à Hirschberg la semaine prochaine.

Optimisme, volonté de construire ensemble notre avenir avec nos jeunes, enthousiasme, voilà les clefs de notre réussite.

Michel THIERS

Maire de Brignais

Conseiller Général du Canton de St-Genis-Laval

Vice-Président du Conseil Général du Rhône

Le 8 juin 1990



Rencontre avec...

Christine Chauvin : "Madame Jumelage/Europe"

Depuis le 1^{er} février Christine Chauvin assiste avec l'efficacité d'une polyglotte le Comité de Jumelage et la Commission Europe.



« Il faut développer chez nos concitoyens un esprit européen... »

Flash Back

Originaire d'Edenkoben (Palatinat), Christine Chauvin suit une formation classique jusqu'au Baccalauréat.

En 1981, elle entre à l'Institut pour traducteurs et interprètes de la célèbre Université d'Heidelberg (située à 10 km d'Hirschberg) où elle se lance pendant sept ans dans l'apprentissage approfondi de l'italien, du français, de l'anglais... en suivant parallèlement des cours d'économie.

Sans transition, en mars 1989, Christine Chauvin s'installe à Brignais avec son mari. Brignais qui découvre un jour ses capacités et lui propose le poste de responsable du secrétariat du Jumelage/Europe.

C'est dans son bureau, installé à l'Hôtel de Ville, que nous l'avons rencontrée : sur sa table de travail, des téléx, des télécopies, la presse allemande de la semaine, le petit drapeau de la Communauté Européenne et au mur, bien sûr, les armoiries d'Hirsch-

berg... et de Schweighouse, notre filleule d'Alsace.

BM - Vous êtes responsable du bureau du Jumelage depuis le mois de février. Comment concevez-vous cette fonction ? Quel est le rôle habituel d'un service du Jumelage ?

CC - Je commencerai par votre seconde question ! Le but d'un Service de Jumelage est d'organiser des échanges, des rencontres, pour mieux se connaître. Et cela à tous les niveaux : municipalité, associations, population, écoles... C'est un centre de coordination des différentes activités, au service des habitants pour tout ce qui concerne les relations entre les villes jumelées. Mais il faut préciser que le bureau s'appelle Jumelage/Europe et que ma fonction en est élargie.

BM - Mais concrètement ?

CC - Trois fois par an, nous réalisons l'édition de "Brignais 92" dans lequel nous parlons de nos activités avec Hirschberg et de tout ce qui touche à "Brignais et l'Europe". Quotidiennement j'adresse à nos amis allemands

une revue de presse composée des articles qui traitent de la vie dans la commune... Articles traduits !

Depuis mon arrivée, nous avons participé au 130^e anniversaire de l'Harmonie Municipale en organisant la venue de l'Université Populaire d'Hirschberg et de l'ensemble des flûtes à bec de Grossachsen...

Chaque mois... il se passe quelque chose ! En février c'était la rencontre des Comités de Jumelage à Irhingen, près de Fribourg et en mars dernier la Fête Annuelle du Jumelage.

Le point de vue de... Michel Thiers

« Devant l'accélération de l'évolution de notre société, internationalisation des problèmes, édification de l'Europe, bouleversements à l'Est, augmentation des déplacements familiaux, professionnels ou échanges universitaires..., j'ai souhaité confier la responsabilité du Jumelage et des relations internationales de la commune à une personne qualifiée, capable de par sa formation d'être notre ambassadrice.

Mon objectif, en tant que Président de l'Association du Jumelage, est de mettre à la disposition des Brignairots une structure performante susceptible de les guider, de les orienter et de répondre positivement à leurs questions.

Au-delà de cet aspect pratique, le développement des échanges socio-culturels familiarisera les Brignairots à la vie de nos voisins, voire de pays lointains.

Nos relations, qui doivent être vos relations avec l'Allemagne, l'Espagne, le Québec, la Grande-Bretagne bientôt et bien d'autres, doivent vous donner de l'assurance et vous ouvrir de larges possibilités.

Jeunes et moins jeunes, ne laissez pas passer les occasions ! »

BM - Vous avez certainement des projets. Pouvez-vous en parler ?

CC - Oui, je souhaiterais développer nos relations avec les Comités de Jumelage des communes environnantes. Cette collaboration ne pourrait être que fructueuse pour tous.

Avec Christiane Boute, Conseillère Déléguée à l'Europe, nous projetons également de constituer un fonds documentaire "Europe" à la Bibliothèque Municipale.

B.M. - Et le Jumelage avec d'autres villes d'Europe ?

CC - Il est encore trop tôt pour en parler, mais c'est un projet.

BM - Si j'étais l'avocat du diable je vous dirais : « Brignais prétend développer des relations internationales, n'est-ce pas viser un peu haut ? »

CC - Je ne le pense pas, car la véritable Europe ne se fera pas qu'au niveau des gouvernements, il s'agit de développer chez nos concitoyens un "esprit européen". Il faut que chacun de nous s'identifie avec l'Europe et n'est-ce pas là une tâche pour les communes ?

L'Europe existera vraiment quand nous nous dirons européens. Et ce n'est d'ailleurs pas pour cela que nous perdrons notre culture nationale. Mais pour le comprendre, il faut connaître les autres pays d'Europe et les hommes qui y vivent, et pour connaître les autres, il faut se rencontrer, se parler...

BM - L'Association du Jumelage regroupe aujourd'hui près de 300 sympathisants. Quels avantages proposez-vous à vos adhérents ?

CC - L'Association est bien sûr ouverte à tous les Brignairots. Mais si vous nous demandez un service particulier, recherche de stage, ou de séjour en Allemagne, échange scolaire, recherche de jeune fille au pair... nous vous inviterons à régler une cotisation annuelle de 30 F afin de couvrir les frais de dossier.

Par ailleurs, les membres de l'Association sont informés prioritairement des propositions identiques qui nous sont transmises par le Comité d'Hirschberg.

BM - Votre porte est largement ouverte aux Brignairots. Quelles sont leurs principales motivations ?

CC - 80 % environ des demandes concernent nos possibilités d'« échanges ». Ces demandes sont formulées aussi bien par les associations de la commune que par les jeunes, en direct. Il est certain que le désir d'ouverture vers l'étranger est bien présent chez les Brignairots.



Des liens d'amitié liés depuis 1986.

BM - Un bureau de Jumelage avec permanent dans une ville de moins de 11.000 habitants... est-ce fréquent ?

CC - Ce n'est sûrement pas la règle ! Je dirais que c'est un signe de dynamisme et d'activité assez symbolique pour une ville de cette importance.

BM - Depuis le départ en retraite d'Erich Dallinger, votre homologue allemand, comment vous organisez-vous ?

CC - En effet, Erich Dallinger, l'ancien Secrétaire Général de la Mai-

rie d'Hirschberg, a cessé son activité professionnelle le 30 avril dernier après avoir beaucoup œuvré pour le développement de nos relations.

A titre de remerciements, Michel Thiers l'a nommé "Citoyen d'Honneur de Brignais" et nous lui avons adressé la Médaille de la Commune.

Depuis cette date, c'est Gabrielle Ränicke qui a pris le relais en plus de sa fonction au sein du service du personnel de la Mairie d'Hirschberg.

Car, il ne s'agit pas encore d'un service indépendant comme à Brignais.

L'ASSOCIATION DU JUMELAGE

Créée en 1986, l'Association du Jumelage de Brignais est présidée par Michel Thiers. Patrick Desgaches et Jean Darfeuille en assurent la vice-présidence.

Alain Mayre occupe le poste de Secrétaire Général et Lucien Sayer, celui de Trésorier.

Le Conseil d'Administration, qui se réunit tous les mois, est également composé de représentants de la vie scolaire et économique et d'une délégation de jeunes.

Si les affaires courantes sont traitées en réunions générales, les dossiers importants sont étudiés par des commissions spécifiques. (Un groupe de travail élabore actuellement la mise au point d'un programme de formation à l'allemand étendu éventuellement à d'autres langues étrangères).

Le Comité de Jumelage accorde également des subventions à ses adhérents qui souhaitent se rendre en groupe (minimum 10 personnes) à Hirschberg ainsi qu'aux familles brignairottes qui hébergent des Hirschbergeois lors de leur séjour dans notre commune.

Pour tout renseignement :

Bureau du Jumelage/Europe - Mairie de Brignais - Tél. 78.05.15.11.

Rappelons que le Secrétariat Jumelage/Europe est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 8 h. 30 à 12 h., le 1^{er} samedi du mois de 9 h. à 11 h. et sur rendez-vous.

Campagne de dépistage dentaire : bilan positif

Pour la 3^e année consécutive, une campagne de dépistage dentaire a débuté le 4 décembre 1989 et s'est terminée le 28 février. Elle a concerné tous les enfants des écoles primaires de la ville, soit 34 classes et 820 élèves.

Menée à bien par l'ensemble des chirurgiens dentistes de Brignais agissant à titre bénévole, cette opération a permis à chaque enfant, avec un examen de sa dentition, de recevoir des conseils d'hygiène et de prévention ainsi qu'un nécessaire pour se brosser les dents, en gage d'encouragement.

Par ailleurs, une cassette vidéo mise

à la disposition des enseignants a permis de compléter cette action en classe.

Une telle opération se veut être un véritable acte éducatif pour l'apprentissage de la santé.

Après les trois années d'expérience, les chirurgiens dentistes ont pu dresser un premier bilan tout à fait satisfaisant :

ils ont constaté chez les élèves une nette amélioration de l'état de leurs dents.

On ne peut que les en remercier très chaleureusement ainsi que les directeurs d'écoles qui ont collaboré avec enthousiasme à ce projet et souhaiter la poursuite chez les jeunes des bonnes habitudes qu'ils ont ainsi acquises.

Accueil périscolaire : on y pense...

Dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année scolaire à venir, la Municipalité se propose d'organiser un accueil périscolaire à l'intention des élèves des écoles primaires et maternelles de la ville.

Il s'agit ainsi de répondre à l'attente des parents qui rencontrent matin et soir des difficultés pour organiser la garde de leurs enfants.

Cet accueil serait assuré de 7 h. 30 à 8 h. 30 et de 16 h. 30 à 18 h., les lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les établissements scolaires.

Des personnes qualifiées accueilleront les enfants en leur proposant diverses activités calmes (lecture, jeux de société,...) ou ludiques (jeux de groupe,...). Une participation financière modique sera demandée aux parents en fonction d'un barème fixé par la CAFAL.

Des informations complémentaires vous seront apportées dès la rentrée scolaire.



**terrassements
maçonnerie**

**SABLAGE
JOINTEMENT
MÉCANIQUE**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Jean Antoniali

S.A.R.L. au Capital de 50.000 F

**15, Boulevard de Schweighouse
69530 BRIGNAIS**

Tél. 72.31.65.13

Brignais prend son avenir en main

Le 19 avril dernier, le Conseil Municipal débattait sur le principe de la réalisation par la Société ACROLIS d'une étude de stratégie urbaine : une façon de mesurer rationnellement la cohérence entre les projets de la Municipalité en matière de développement et la réalité sociale, historique, économique et urbaine de Brignais.

Brignais "au microscope"

Si les grandes métropoles maîtrisent depuis quelques années leur politique de développement grâce à l'élaboration d'études de stratégie urbaine, l'application d'une telle démarche à Brignais est une innovation en soit, pour une ville de quelque 10.000 habitants.

Elle démontre la volonté rare pour une petite commune de travailler avec les méthodes de l'urbanisme moderne dans le cadre de l'amélioration de notre cadre de vie, de notre environnement.

Aujourd'hui, les collectivités locales, à plus forte raison les communes situées dans la couronne des grandes villes, sont entrées dans une économie de marché, au même titre que les entreprises.

En matière de développement, elles doivent faire face :

- aux problèmes de concurrence : l'offre vers les acteurs économiques porteurs de développement (investisseurs, créateurs d'emplois, consommateurs) étant supérieure à la demande ;
- aux incertitudes ou mutations du paysage économique, politique et sociologique liées par exemple à la perspective européenne.

En décidant de lancer une étude de stratégie urbaine et donc d'élaborer un "projet d'avenir", l'objectif de la Municipalité est de définir les axes porteurs de Brignais, et ainsi d'optimiser les chances de réussite de la commune, d'épanouissement et de bien-être de ses habitants.

Une démarche référendaire

L'étude de stratégie urbaine qui a débuté fin mai se déroulera en trois temps.

La première phase de la démarche permettra d'analyser les forces et faiblesses, opportunités et "menaces" de la commune à travers cinq composants : population, cadre de vie, équi-

Le point de vue de... Bernard Rigaldies Directeur associé d'ACROLIS



« Aujourd'hui les Collectivités Territoriales — Régions, Départements, Communes — sont placées face au double défi de la décentralisation qui étend leurs responsabilités, et de la mutation de l'économie qui les implique dans la redistribution des activités.

Les responsables locaux, tout particulièrement les Maires et les Présidents d'Assemblées politiques ou consulaires élues et leurs collaborateurs chargés de directions, se trouvent confrontés à des préoccupations proches de celles d'un dirigeant d'entreprise.

Choisir des vecteurs de développement pour leur collectivité, mettre en œuvre des plans d'actions, organiser et orienter des structures opérationnelles, communiquer pour promouvoir l'image, tous ces actes s'inscrivent dans une démarche qui concerne l'ensemble des acteurs de l'espace géographique concerné.

La vocation d'ACROLIS est de faire bénéficier les responsables locaux des techniques de management éprouvées auprès des entreprises, en les adaptant avec eux aux spécificités et aux exigences de leurs univers. ACROLIS souhaite ainsi accompagner la modernisation des collectivités pour une meilleure maîtrise de leur contribution croissante au développement du pays. »

pements, activités économiques et notoriété.

A l'issue de cette première phase, et à la lumière du "cadre de référence" de la Municipalité (projets et ambitions des élus), ACROLIS présentera un jeu d'hypothèses concernant différents axes de développement pour Brignais.

Dès la rentrée ACROLIS testera ces hypothèses auprès des "acheteurs" potentiels et "consommateurs" de la commune : habitants, utilisateurs extérieurs, acteurs économiques, investisseurs, villes environnantes, administrations...

Cette grande enquête sera conduite comme une étude marketing qualitative à l'aide d'un guide d'entretien qui sera soumis à un échantillonnage des différents publics cités précédemment.

Ce "référendum" permettra de mettre en évidence les attentes de chacun

et leurs réactions face aux différentes hypothèses d'évolution de Brignais.

Choisir son devenir rationnellement

C'est à partir de cette analyse générale que la Société ACROLIS présentera sa recommandation finale.

Une recommandation qui permettra aux élus de prendre connaissance scientifiquement des chances respectives de réussite des différents axes de développement envisagés pour Brignais et leurs dispositifs de mise en œuvre.

La "balle" sera alors dans le camp des décideurs de la commune : ils auront la lourde responsabilité de conclure la démarche en choisissant une des hypothèses et sa mise en œuvre.

La réussite de Brignais est à ce prix.



Revitalisons le centre !

Lancée en mai 1987, l'opération de rénovation du centre ville de Brignais s'achèvera à la fin de l'année 1990.



Le triptyque d'information ARCEVI.

A six mois de l'échéance, l'ARCEVI, Association de Revitalisation du Centre Ville — structure para-municipale créée pour coordonner le projet d'ensemble — s'apprête à relancer les habitants de Brignais susceptibles de bénéficier des différentes aides accordées par l'Etat et par la Ville pour la rénovation intérieure ou extérieure de leur habitat.

Nouvelle campagne d'information

En programmant une nouvelle campagne d'information la Municipalité, à travers l'ARCEVI, souhaite faire prendre conscience aux Brignairots des différentes opérations d'améliorations réalisées depuis 1987 (soit au total 42 façades qui ont retrouvé leurs couleurs, et 45 logements qui ont subi des transformations de confort et d'économie d'énergie) et les motiver à faire les démarches de demande de subventions.



Redonnez des couleurs à vos façades avec l'aide de l'ARCEVI.

« Depuis le début du mois de juin, les immeubles précédemment rénovés ont été parés d'un fanion et les Brignairots sont invités à redécouvrir d'un "œil neuf" leur centre ville. », précise Catherine

Merland, coordinatrice de l'opération. Un triptyque installé devant la Poste présente photographiquement différentes réalisations significatives (prises de vues avant et après les travaux).

Une convention Etat/Mairie

En 1987, une convention était signée entre la Ville de Brignais et l'Etat concluant une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de trois ans.

Chaque année, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) réserve une enveloppe de subventions au profit des propriétaires effectuant des travaux d'amélioration, soit près de 1 million de francs pour 1990, dernière année de l'opération.

Parallèlement, consciente qu'un effort collectif contribue à rénover le centre ville, la Municipalité a mis en place pour la même durée, un fonds d'aide au ravalement des façades.

Encore six mois

L'opération se terminera le 31 décembre 1990. Les dossiers de subventions doivent impérativement être déposés avant cette date. Quelle que soit la demande effectuée, les candidats à la rénovation disposeront d'un délai de deux ans pour démarrer les travaux.

La dynamique urbaine de la commune passe par un centre ville agréable, fonctionnel. Sa revitalisation représente un atout supplémentaire pour le développement de l'activité commerciale de Brignais.

CE QUE VOUS OFFRE L'OPAH

Vous êtes PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

- Vous louez ou souhaitez louer un ou plusieurs logements à des personnes qui y habitent (ou y habiteront).
- Vous pouvez bénéficier des subventions de l'ANAH.
- Aucune condition de ressources n'est imposée.
- Les logements construits avant 1948 et manquant d'un élément de confort (WC, salle d'eau, chauffage central) bénéficient de subventions.
- Les logements construits avant 1975 bénéficient de subventions pour les travaux d'économie d'énergie.
- Les travaux subventionnés sont ceux d'entretien et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'embellissement (peinture, papiers...).
- Les travaux réalisés sont subventionnés jusqu'à 35 % selon le conventionnement choisi.

Vous êtes PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

- Vous possédez le logement que vous habitez.
- Vous pouvez bénéficier des Primes à l'Amélioration de l'Habitat.
- Des conditions de ressources vous sont imposées : renseignez-vous à l'ARCEVI.
- Le logement doit être construit depuis plus de 20 ans.
- Les travaux réalisés sont subventionnés jusqu'à 25 % du coût des travaux avec plafond de 70.000 F.
- Si vous avez plus de 60 ans ou êtes handicapés, des financements complémentaires vous seront accordés.

Contact : ARCEVI / SERVICE URBANISME - Catherine Merland
MAIRIE DE BRIGNAIS
Tél. 78.05.15.11

GARAGE **BALLEYDIER** s.a.r.l.

Agence



CITROËN

Mécanique-Electricité

Vente neuf et occasion

Carrosserie

21, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

~ 78.05.17.33



Travaux
Publics

ACTIVITÉS :

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENTS - VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
DÉMOLITION - LOCATION MATÉRIEL T.P. (Chenilles et Pneus)
UNITÉ DE RECYCLAGE DE BÉTON et PRODUITS DE DÉMOLITION

ÉQUIPEMENTS LES PLUS PERFORMANTS

TRACTO-PELLES - BULLDOZERS - PELLES A TOUR - BRISE BÉTON
CAMIONS DE CHANTIER

Z.I. Nord, Les Basses Vallières, 69530 Brignais ☎ 78.05.29.12

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 mai 1990

PROTECTION DU PATRIMOINE :
Brignais adhère au Syndicat Intercommunal d'Etude de l'Aqueduc romain du Gier.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE d'adhérer au Syndicat Intercommunal d'Etude de l'Aqueduc romain du Gier qui a pour objet :
 - la mise en valeur sur un plan culturel et touristique de l'aqueduc ;
 - le développement d'activités scientifiques et de recherche pour une meilleure connaissance de ce dernier ;
 - la protection, la sauvegarde, l'entretien et les restaurations éventuelles dudit aqueduc.
- APPROUVE les statuts du Syndicat.
- DÉSIGNE, pour représenter la Commune au sein de ce Syndicat :
 - M. Thiers, délégué titulaire.
 - Mme Chermette, déléguée suppléante.

SCOLAIRES : Avis du Conseil Municipal sur les rapports des délégués départementaux de l'Education

Nationale relatifs aux écoles primaires et maternelles de la Commune.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal EMET UN AVIS FAVORABLE sur le rapport présenté par les Délégués Départementaux, suite à leur visite des écoles de la Commune.

Reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière communal.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- DONNE SON ACCORD pour la reprise des concessions ci-après énumérées dont l'état d'abandon a été dûment constaté :
 - AMY
 - ANSELMETTI née VENET Benoîte
 - BESSON née PERRATON Elisabeth
 - CHAMBEYRON Jean
 - ESCOFFIER Jean
 - GRANGE Marie-Antoinette
 - HETEAU Stanislas
 - JANIQUE née GAUTHIER Antoinette
 - NOEL (veuve)
 - RAVE Bernard
 - TISSOT Amédée

- TRIBOLLET Jean-Baptiste
- VINCENT (veuve)
- VINCENT François et SOHY Denise.

- AUTORISE M. le Maire à reprendre au nom de la Commune les concessions précitées et à procéder à leur vente après remise en état.

JUMELAGE : Subvention pour le voyage à Hirschberg des classes de CM2 des écoles publiques de la Commune.

Par 27 voix pour - 1 abstention, le Conseil Municipal décide d'octroyer une aide financière de 15.000 F, à titre exceptionnel et expérimental, pour le voyage à Hirschberg des élèves de CM2 des écoles publiques de la Commune.

Subvention à l'école Simondon pour l'accueil des élèves de Schweighouse.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal décide d'octroyer à la coopérative de l'école Simondon, une subvention de 3.950 F à titre d'aide financière pour l'accueil des élèves de Schweighouse.

Services municipaux : priorité à l'accueil

En réorganisant le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, la Municipalité a souhaité privilégier l'accueil des usagers et préserver un maximum de discrétion dans leurs démarches.

Christiane Escarabajal, chargée de l'accueil depuis le 1^{er} mars, a le rôle primordial d'orienter les visiteurs vers les différents services de la Mairie, ou de leur donner les "premières informations". Elle est à la disposition de tous, pour tout renseignement concernant la vie associative et le calendrier des manifestations locales.

Responsables d'associations, organisateurs de manifestations... si vous avez une information particulière "à faire passer" (affiches, tracts, plaquettes...) n'oubliez pas de lui déposer vos documents, elle les mettra en évidence, à la disposition du public, sur les panneaux prévus à cet effet.

Le service "Affaires Générales" a été également entièrement restructuré. De petits boxes individuels permettent désormais aux administrés de converser en toute discrétion avec les agents de ce service.

Rappelons que sont ici traités les dossiers d'état civil, de recensement militaire, d'aide sociale, de logement, la mise à jour des listes électorales, etc...

Par ailleurs, l'attente téléphonique souvent qualifiée de fastidieuse n'est plus de mise, dans la mesure où Mme Rivat assure désormais l'accueil téléphonique avec une parfaite disponibilité.

A votre disposition, pour encore plus d'efficacité, nos services ne cessent de s'améliorer...



Privilégier l'accueil...

Des boxes individuels pour préserver un maximum de discrétion.



ETS. SANCHEZ
POINT FORT FICHET F
la nouvelle sûreté 787

TOUTE LA SECURITE

PORTES BLINDEES, SERRURES
COFFRES, ALARMES
QUINCAILLERIE DE PROTECTION

7, chemin du Buisset - 69600 OULLINS

Assistance 24 h/24 h **78.51.04.36** DEVIS GRATUIT

Plantes Vertes
et Fleuries
Décoration Florale
Fleurs coupées
Vases

Maryflor

117, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.15.42

Parc d'Activités : nouvelles implantations



Favoriser l'essor économique de la Commune : un thème majeur de l'action de notre Municipalité.

Si le développement de l'économie locale passe par la mise en œuvre d'études et de projets d'aménagement (voir article sur l'étude de stratégie urbaine), il est également essentiel de favoriser les implantations ponctuelles d'activités valorisantes pour notre commune.

C'est ainsi que la Ville, au carrefour des acteurs économiques via son Service Urbanisme, contribue chaque année à l'implantation ou au transfert de nouvelles entreprises.

D'ici à quelques mois, le parc d'activités des Ronzières — secteur de la Plaine d'Elite — accueillera donc trois nouvelles implantations sur le terrain des anciens Ets Faure (soit 10.000 m²):

- d'une part, les nouveaux locaux de la Chambre d'Agriculture et du Syndicat Mixte Hydraulique Agricole du Rhône (SMHAR) sur une parcelle de 6.500 m² ;

- et d'autre part, une entreprise artisanale (sur 3.500 m²) et Lasercolor (sur 1.500 m²) dont les locaux situés au centre ville ne conviennent plus à leurs activités en pleine expansion.

Parallèlement, la société PRELYO, spécialiste des composants électroniques, étudie actuellement une future installation sur une parcelle de 9.500 m² du lotissement du Bois des Côtes, lotissement communal en cours de réalisation.

Un "satisfecit" pour les élus responsables et pour le Service Urbanisme, coordinateur général des transactions.

LASERCOLOR : après s'être équipée d'un matériel hyper performant, la société prépare son transfert dans le Parc d'Activités des Ronzières.



MARBRERIE GENERALE DU RHONE

Restauration - Taille de pierres

Revêtements - Escaliers - Dallages
Cheminées

**GRANITS - MARBRES
PIERRES - ARDOISES**

Travaux pour bâtiments
Appartements - Magasins

47-49, avenue Sidoine-Apollinaire

69009 LYON - Tél. 78.83.73.60

Fax 78.47.19.78

Aide à la Roumanie : merci aux Brignairots

Samedi 21 avril, avec l'aide des agriculteurs brignairots, la Commission Europe de la Municipalité avait répondu favorablement à l'Association Equilibre, l'entreprise humanitaire de Lyon pour organiser une "vente spéciale de pommes de terre" au profit de la Roumanie : un geste de solidarité réalisé à l'instar de nombreuses communes de quinze départements français et à l'initiative des élus.



L'équipe municipale au rendez-vous de l'Association Equilibre.

Pari tenu

Dès 8 h. 30, le Syndicat des Agriculteurs de Brignais, accompagné de Christiane Boute, Denise Chermette, Cécile Van den Broeck et Anne-Marie Piegay, étaient sur le terrain pour accueillir le camion de l'Association Equilibre place du Marché.

L'enjeu de l'opération ?

La Municipalité s'était engagée à commercialiser une tonne de pommes de terre, vendues par sacs de 5 kilos au prix de 50 F. Le bénéfice de la vente soit 40 F par sac, étant destiné à financer l'achat et le transport de kits de matériels agricoles (outillage et semences).

En fin de matinée, avec l'aide de nombreux Brignairots très sensibilisés par le problème agricole roumain, la Commune remettait aux responsables d'Equilibre le chèque de 10.000 F, enjeu de l'opération.



Une agriculture vétuste qui a toujours besoin de notre aide.

Pourquoi cette action ?

Les Roumains meurent de faim parce que le système d'exploitation des terres imposé par le régime Ceaucescu a ruiné une agriculture dont les potentialités étaient très riches. Le nouveau gouvernement a réalisé un début de réforme agraire en dotant trois millions de foyers de 2.500 m² chacun de terres agricoles. Si ces paysans avaient les semences et les outils nécessaires, la Roumanie pourrait assurer à court terme son autosubsistance.

Chaque famille roumaine qui recevra un kit (semences et matériel) fera donc chaque année de 10 kg de sa production au profit d'orphelinats dont s'occupe également l'Association Equilibre. La préoccupation de l'Association Equilibre étant d'obtenir une contrepartie aux aides, afin de promouvoir la solidarité et non l'assistanat caritatif.



L'Entreprise Humanitaire

Présente en Roumanie depuis 1988, par l'intermédiaire d'une opération de parrainage, Equilibre a décidé d'axer son action autour de plusieurs thèmes : l'acheminement et la distribution de produits de première nécessité, le développement familial agricole, l'aide médicale et les échanges franco-roumains.

Par ailleurs un système d'échanges de compétences et de matériel à différents niveaux a été mis en place :

- collecte et livraison de matériel de recherche à l'Institut de Médecine de Timisoara, réfection d'orphelinats ;
- collecte et livraison de 15.000 livres et revues répartis à l'Université de Bucarest, livraison de matériel de dessin et mise en place d'échanges techniques entre les Ecoles des Beaux-Arts de Lyon et de Bucarest ;
- création d'un bibliobus parcourant un circuit reliant les six antennes d'Equilibre et offrant aux Roumains un fonds de plusieurs centaines de livres ainsi que la distribution de périodiques français (l'Express, Libération Lyon) ;
- livraison de matériel agricole et de semences aux paysans roumains.

Equilibre Lyon : Minitel 36-15 Code Equilibre

Formation-Information des bénévoles d'associations

Le besoin de formation-information des bénévoles responsables des associations était clairement ressorti dans les résultats de l'étude effectuée auprès des associations de Brignais en 1987. Pour y répondre, l'Office de Coordination de Brignais a proposé à leurs responsables de s'associer à une commission de travail afin de définir un plan de formation approprié aux problèmes de fonctionnement de la vie associative.

Le cycle de conférences-débats débutera donc à la rentrée scolaire 90 et proposera une séance programmée, un jeudi de chaque mois à 20 h. 30.

Un droit d'entrée symbolique sera demandé aux associations. Il sera fixé prochainement par la Commission.

Le cycle de formation sera ouvert aux associations des communes environnantes.

La Commission Formation des bénévoles d'associations invitera à chaque séance un intervenant retenu pour sa compétence sur le thème concerné et dont le champ d'intervention sera défini suivant les attentes des responsables d'associations.

Tous les membres et responsables d'associations, à quelque niveau que ce soit, sont invités à retenir les dates des conférences-débats proposées : peut-être y trouveront-ils la réponse aux problèmes de gestion et d'organisation qu'ils rencontrent parfois dans leur association.

La Commission s'élargirait volontiers de quelques membres supplémentaires, adhérents ou responsables d'associations locales. Si le projet vous tente et que vous souhaitez y apporter votre contribution, contactez :

Isabel MICHAUT
OFFICE COORDINATION BRIGNAIS
Espace Culture Loisirs
Rue Mère Elise-Rivet
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.31.13

CALENDRIER DU CYCLE DE FORMATION

• Comptabilité des associations	27.09.90
• Budget prévisionnel et gestion interne	25.10.90
• Quelles assurances pour les associations ?	29.11.90
• L'U.R.S.S.A.F.	24.01.91
• Les diverses sources de revenus des associations	14.02.91
• Banque et fiscalité des associations	21.03.91
• Mécénat d'entreprise et associations	25.04.91
• S.A.C.E.M.	23.05.91
• Les moyens de communication des associations	24.10.91
• Les contrats et le statut du personnel associatif	28.11.91
Le règlement intérieur de l'association	

CARROSSERIE
YVERIGE
Chemin de la Fonderie • 69530 BRIGNAIS
78.05.14.26
78.05.18.23

- Tôlerie, peinture
- Réparation pare-brise feuilletés, sans démontage ainsi que remplacement rapide
- Chez nous, vous n'avancez pas le montant de la Facture, nous attendons le règlement de votre assurance.

DEVIS GRATUIT

POUR NOUS COMME POUR VOUS, LA PROPRETE
DE VOTRE COMMUNE EST UNE QUESTION D'IMAGE...



MOS SERVICE PROPRETE URBAINE

Proximité - Ponctualité.
Partenaire local, MOS s'adapte aux contraintes de chaque commune pour assurer une "PROPRETE GLOBALE".
Efficacité - Innovation.
Armées de matériels performants, les équipes MOS répondent avec efficacité à tous les problèmes de nettoyage : balayage mécanisé avec aspiration, lavage haute pression, décapage de façades et de monuments, enlèvement de graffitis, désaffichage.
Pour garantir la qualité de l'environnement, MOS développe cinq activités spécifiques : Propreté Urbaine, Ordures Ménagères, Déchets Encombrants, Déchets Industriels, Déchets Hospitaliers.

GARANTIR CHAQUE JOUR LA QUALITE DE VOTRE ENVIRONNEMENT.



MOS. 29, rue Greuze. 69100 VILLEURBANNE. Tél. 78 03 50 37. Agences à Lyon-St-Priest. Grenoble. Valence. St-Etienne. Montluel. Annecy.



BRIGNAIS AMBULANCES

T. LOUIS

24 h / 24 h
7 jours sur 7

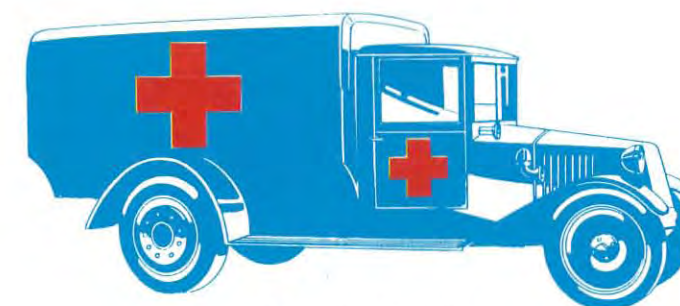
V.S.L.
TOUTES DISTANCES

11, Route de Soucieu
69530 BRIGNAIS

72.31.60.94

Liaison Radio

- MATÉRIEL OXYGÉNOTHÉRAPIE
- MATELAS IMMOBILISATEUR - ATTELLES
- ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE DE MUCOSITÉS



Entreprise Agréée

La nouvelle Bataille du Rail

Depuis 1985, Michel Thiers a engagé une véritable "Bataille du Rail". L'objectif : convaincre le SYTRAL et la SNCF de la nécessité de réouverture de la ligne Brignais/Lyon St-Paul, via Gorge de Loup. Si le principe est acquis officiellement depuis la signature de la Convention, le 15 décembre dernier, il convient à un an de l'ouverture de la ligne de faire le point sur le dossier et sur les questions qui restent en suspens.



Le rail : "Must des transports interurbains"

Aujourd'hui les "transports" n'ont pas seulement la fonction de "conduire" des usagers d'un lieu à un autre. C'est la clef de tout le développement économique et social d'une région : c'est un facteur de qualité de vie, "de mieux vivre" pour la population.

Dans son énoncé général, la loi de décentralisation et la loi d'orientation des transports intérieurs (1982) est très claire : si elle confère aux Conseils Généraux la responsabilité de l'organisation des liaisons, le texte précise les différents paramètres à prendre en compte dans le cadre de son application et des choix à opérer :

« La politique globale des transports de personnes et de marchandises assure le développement harmonieux et complémentaire des divers modes de transports individuels et collectifs en tenant compte de leurs avantages et inconvénients en matière de développement régional, d'aménagement urbain, de protection de l'environnement, de défense, d'utilisation rationnelle de l'énergie, de sécurité et de leur superficie... »

On comprend mieux ainsi la motivation des élus du Sud-Ouest pour le rail : très économe d'espace et d'énergie, champion du respect de l'environnement et des horaires, et maître incontesté en matière de sécurité des usagers.

Brignais/Chaponost : un potentiel important d'usagers

Le scénario de desserte conçu sous l'autorité du Conseil Général par le SYTRAL, la SNCF et la DDE et présenté en février 1988 a été élaboré en fonction de trois principes de base : plus la distance est longue, plus la fréquence est bonne, moins il y a de ruptures de charges (changements) plus les migrants seront séduits par le fer.

Sur le bassin de Brignais/Chaponost, la SNCF évalue à près de 800, le nombre de personnes intéressées par la desserte ferroviaire, dont les 3/4 pour un usage quotidien domicile/travail.

Soit 30% de plus qu'en 1986, lors de la première enquête "ménage". Un chiffre tout à fait réaliste si l'on considère que les 3/4 des Brignairots actifs travaillent hors de Brignais.

Selon l'étude du Service des Transports du Conseil Général, la mise en service de la ligne allégera quotidiennement de 400 voitures le trafic routier Brignais/Lyon aux heures de pointe.

Préparatifs... Le compte à rebours a commencé

La SNCF prépare activement la réouverture de la ligne, fermée en 1937 au trafic voyageur. Classée ligne stratégique de Givors à Lozanne, ses deux voies ont été maintenues en service pendant toutes ces années dans l'éventualité d'une mobilisation militaire.

Aujourd'hui les travaux consistent à la remise en état du tracé (la seconde voie a été supprimée), à l'installation d'un Cantonement Assisté Par Informatique — CAPI —, équipement de sécurité prévu entre Brignais et Tassin et à l'amélioration des quais (remise à niveau, signalétique, sonorisation, constructions d'abris...) et des passages à niveau.



La Municipalité de Brignais prépare un programme d'aménagement des environs de la gare : création de places de stationnement, amélioration des accès.

De son côté, avec l'aide du Conseil Général, la Municipalité de Brignais programme un réaménagement des environs de la gare : le projet d'ensemble, confié à la Direction Départementale de l'Équipement, sera prochainement soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Il prévoit la création d'une centaine de places de stationnement, la réorganisation des accès piétons, automobiles et bus de l'avenue de la Gare (création éventuelle d'une "dépose rapide") : des aménagements localisés sur les terrains avoisinants et mis à la disposition de la Commune par la SNCF.

Le bâtiment de la gare subira lui aussi quelques transformations liées à l'accueil de la clientèle et au développement d'un bureau de vente des produits "Tourisme SNCF".

Tout un programme qui redonnera vie à l'ancien quartier de la gare décrit avec nostalgie par René Charroin dans son historique sur Brignais ! (voir Brignais Magazine n° 33 et 34).

SNCF, Municipalité, DDE, Département du Rhône... chacun s'active donc pour être prêt à la date fatidique de réouverture : mai 1991 si le métro est au rendez-vous à Gorge de Loup, sinon septembre 1991.

Une ligne pour quel service ?

Si le décor est campé... reste le problème de la fréquence des navettes. Aujourd'hui, avec l'appui du Service des Transports du Conseil Général, Michel Thiers défend ardemment le principe d'au moins huit dessertes A/R quotidiennes du lundi au vendredi. Car, la SNCF ne s'est engagée le 15 décembre dernier, lors de la signature de la Convention, qu'à assurer quatre navettes A/R par jour : deux le matin entre 6 h. 30 et 8 h., et deux le soir entre 16 h. et 18 h. 30.

Michel Thiers exprime très clairement les objectifs poursuivis par la Commission Transports de la Municipalité : « Brignais connaît actuellement une forte période d'urbanisation... Autant de clients "potentiels" pour le rail et pour les autocaristes.

« Forts de cette réalité, nous avons d'une part à convaincre la SNCF de multiplier le cadencement des dessertes initialement prévu et d'autre part je travaille personnellement à la mise en d'une carte d'abonnement valable indifféremment sur les lignes SNCF, CDL et STELY CARS. »

Un dossier qui devrait trouver son dénouement dans les prochains mois.

ACEMPE

DÉPANNAGE RÉPARATION

SPÉCIALISTE
FROID
MÉNAGER

- Electro-Ménager toutes marques
- Plomberie
- Electricité

TÉL. 78.05.59.88

Chemin de l'Etang

69530 BRIGNAIS

STOPIECES AUTO

M.-J. TAFANI

EXPORTATION TOUS PAYS

STATION SERVICE TOTAL

Dépôt AIR LIQUIDE

Remorquage AUTO TOUTES DISTANCES

SIÈGE SOCIAL / BUREAUX / MAGASINS

STOPIECES AUTO BRIGNAIS

Relais des 7 Chemins

Restaurant

ST ETIENNE

GIVORS

CARAMBOLE

STATION TOTAL

Direction LYON ST PAUL

7. ROUTE NATIONALE 86

Les Sept-Chemins - 69390 Vourles/Brignais

T. 78.05.14.80 - Télex 305.582 - Téléc. 72.31.64.25

NOUVEAU POINT DE VENTE :

- LES MAGASINS DE LA PIÈCE DÉTACHÉE
- AUTOMOBILE, NEUVE ET D'OCCASION, TOUT ACCESSOIRE
- SPÉCIALISTE DE LA POSE ALARMES ET AUTO-RADIOS

7. Rond-Point des Monts d'Or. 69009 LYON

Tél. 78.83.02.76 / 78.83.04.10

BOUTIQUE ET ATELIER OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI - 8 h - 12 h / 14 h - 19 h 30

LIGNE BRIGNAIS/LYON... PRATIQUE

- Le matériel roulant qui sera mis en service sur la ligne Brignais/Lyon St-Paul est de type autorail à traction thermique (modèle X 4500), provisoirement en attendant l'électrification.
- La capacité voyageurs est de 133 places assises.
- La vitesse de circulation ne dépassera pas 80 km/h.
- Le trajet Brignais/Gorge de Loup durera 25 minutes (sans rupture de charge) et 28 minutes pour Brignais/Lyon St-Paul.

Un plan de circulation pour Brignais

Traversé de part en part par l'avenue Général de Gaulle, l'ancienne RN86, Brignais connaît un réel problème de circulation. Un dossier que la Municipalité a entrepris de solutionner avec la collaboration du Centre d'Etude Technique de l'Équipement.

Organiser les moyens d'une traversée agréable et sécurisante pour tous..

Michel Thiers est formel : « On ne peut pas penser "transports" sans examiner de près les problèmes liés à la circulation dans l'agglomération de Brignais. C'est un tout ».

Avec une moyenne de 1.000 véhicules/heure dans un sens aux périodes de pointe, l'avenue du Général de Gaulle canalise tous les griefs des automobilistes, piétons et riverains.

Outre un encombrement latent matin, midi et soir, elle génère des conflits à ses principaux carrefours, conflits dus essentiellement au mouvement tournant à gauche des véhicules.

S'il n'y a pas dans le centre de point particulièrement générateur d'accident, les problèmes liés au mauvais stationnement des véhicules, voire au manque de places de parking peut à terme entraîner des manquements graves aux règles de sécurité.

BIENTOT UNE CONVENTION CDL / STELY CARS ?

Le 26 avril dernier, Michel Thiers réunissait en Mairie de Brignais, MM. Marillier et Chadonat, respectivement Directeur et Directeur-Adjoint des CDL, ainsi que les représentants de la direction des Services des Transports du Conseil Général, en vue d'étudier les possibilités de complémentarité de desserte par les STELY CARS.

Rappelons en effet que depuis 1942, les CDL disposent seuls de l'exploitation de la ligne de transport et que les STELY CARS, qui assurent la liaison Lyon/St-Etienne via Brignais, ne peuvent pas effectuer de ce fait de prise en charge ou de dépose sur le territoire de la commune.

Aujourd'hui, Michel Thiers est en mesure de confirmer l'accord de principe des CDL concernant l'élaboration d'une convention de complémentarité de desserte qui pourrait permettre aux Brignaisiens de bénéficier quotidiennement dans les prochains mois d'un certain nombre d'aller/retour supplémentaires Lyon/Brignais.

Des règles de sécurité bien souvent ignorées comme lorsqu'il s'agit de vitesse excessive observée chemin de la Côte par exemple.

Parallèlement à ce constat "réel" le CETE a bien sûr intégré à son étude différents paramètres liés à l'organisation de l'afflux futur de trafic sur le quartier de la gare, à l'extension des quartiers Nord de Brignais ou à l'impact des infrastructures ou voiries nouvelles qui seront créées à moyen terme.

Ralentir les vitesses, améliorer la fluidité du trafic

« Notre mission, explique M. Vienard, ingénieur chargé d'études au CETE, consiste à redonner une image de centre ville à Brignais, en organisant les moyens d'une traversée sécurisante et agréable pour tous ».

Une politique de circulation qui devrait donner à la rocade encore trop peu empruntée avec 200 véhicules/heure aux périodes de pointe, un net regain d'activité.

Sur le plan d'ensemble, dans un premier temps, pas de gros travaux de style démolition : la conception du nouveau plan de circulation a été étudiée en fonction des emprises existantes du terrain.

Concrètement d'ici à 1991, l'ensemble des intersections de l'avenue Général de Gaulle vont être aménagées avec "tourne à gauche", îlot et



1.000 véhicules/heure aux périodes de pointe...

le cauchemar des Brignaisiens. passage piétonnier et éventuellement aire spéciale d'arrêt de bus.

Cet itinéraire quelque peu "perturbé" fera bien sûr l'objet d'un jalonnement signalétique qui invitera fortement l'automobiliste à ralentir... ou à utiliser la rocade s'il n'a pas lieu de s'arrêter dans le centre ville.

Démarrés au début du mois de juin, les travaux d'aménagement du carrefour Simondon symboliseront la première étape de mise en œuvre du nouveau plan de circulation.

Comme le rappelait M. Vienard, lors d'une réunion de concertation : « l'époque où l'on sacrifiait tout à la sacro-sainte automobile est révolue... »

Brignais sera donc rendu aux Brignaisiens !



CDL / STELY-CARS : l'accord de complémentarité semble en bonne voie.



On aime Brignais, on s'y attache

(suite du n° 33)

En 1986, René Charroin s'insurgeait contre la disparition du quartier de la gare... Souhaitons tous que le réveil du rail revitalise ce quartier exauçant ainsi les vœux de notre ami.

La gare de Brignais rendit de nombreux services déterminants pour l'essor de la commune ; et n'est-ce pas dans ses murs que furent tournées certaines séquences du film "La Roue". Combien de Brignaisiens ont-ils assisté aux scènes de tournage ?

Pendant la période de l'Occupation, la gare de Brignais vit circuler et même stationner de nombreux convois militaires de l'Armée Allemande, principalement les troupes de l'« Africakorps », à destination de la Tunisie et de la Lybie, via Marseille. Pour ce motif, la voie fut plusieurs fois plastiquée payant ainsi son tribut à notre libération.

Et maintenant ?

Que va devenir ce fameux quartier, et que vont devenir les industries et commerces qui y sont implantés et qui ont participé grandement au développement de Brignais ? Compte tenu du P.O.S. le classant en zone pavillonnaire, de petits et moyens commerces ne permettant plus aux entreprises installées de procéder aux agrandissements nécessaires à leur exploitation, pas plus que ne leur sera permis l'accroissement de leurs surfaces couvertes sur les emplacements occupés, ni la transformation des bâtiments existants anciens aux fins de les adapter aux moyens actuels de manutention et stockage.

Que penser de cela ? A une époque où l'on nous rebat les oreilles pour "moins de dirigisme", "plus de liberté dans les entreprises", "plus d'investissements", "lutte contre le chômage", "création d'emplois".

N'est-ce pas là une aberration flagrante dans l'application à la lettre de textes par trop rigides ?

Après examen, certaines variantes logiques ne pourraient-elles être mises

en place par dérogation ou adaptation dans des cas bien précis, satisfaction devant en découler dans l'intérêt des différentes parties tout en présentant l'esprit et le point de vue du législateur ?

Que représente, en effet, pour l'environnement, 7 à 800 m² de plus de surface couverte sur une superficie de 11.000 m² de terrain ?

Sur un autre plan, cette rigidité entraîne une perte de ressources pour la commune car :

- Agrandissement-Construction = taxes d'équipement.
- Agrandissement-Construction = taxes foncières propriétés bâties.
- Création d'emplois = augmentation masse salariale.
- Taxes foncières + masse salariale + investissements = établissement de la "taxe professionnelle".

Ces commerces et entreprises devront-ils libérer les terrains qu'ils occupent pour y implanter des pavillons et transférer leurs activités dans d'autres communes, heureuses de les y accueillir tout en leur accordant certains avantages financiers, notamment l'exonération de la taxe professionnelle durant plusieurs années ?

Que les pouvoirs publics ne perdent pas de vue que les entreprises et commerces du "quartier de la gare" tels que décrits (non compris la nouvelle zone industrielle) réalisent à plus de 80 personnes, leur chiffre d'affaires "hors commune", glanant ainsi pour le compte des caisses communales, d'importantes ressources.

Une réponse à cet exposé serait de grande importance et souhaitable.

Sans aucunes arrières pensées, ni préjugés.

René CHARROIN



Equipements et Entreprises Electriques
DIRECTION RÉGIONALE LYON :
26, rue Arago - 69100 VILLEURBANNE
Tél. 72.35.34.00



Eclairage public
Eclairage terrains de tennis
et tous terrains de sport

Lignes de transport d'énergie

Réseaux BT - PTT - Télécommunication

NOTRE VILLE

Image du passé Image du présent

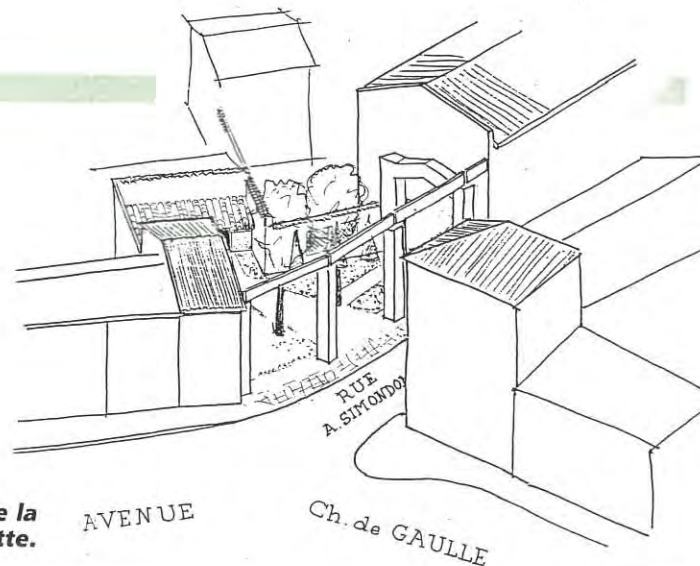
Bientôt, les Brignairots ne se souviendront plus de la vieille maison dressée à l'angle de la rue Simondon et de l'avenue Général de Gaulle... la maison Trably.

Le 14 avril dernier, un bulldozer entreprenait sa démolition pour permettre la réalisation d'une placette aujourd'hui en cours d'achèvement.

Afin de recomposer la forme urbaine et de consolider l'existant, le Service Urbanisme et les Services Techniques ont aménagé l'espace à l'aide de portiques alignés sur les façades des maisons adjacentes.

La plantation d'arbres et d'arbustes, l'implantation de bancs publics autour d'un cour cheminement piétonnier donneront à cette nouvelle placette un air de quiétude en plein centre ville.

Le 14 avril dernier, la Maison Trably avait rendez-vous avec les bulldozers.



Le dessin de la nouvelle placette.



MÉDECINE DU TRAVAIL AGEMETRA

Service interentreprises de prévention
contre les maladies et risques professionnels.

CENTRE MÉDICAL DE CONSULTATION DE BRIGNAIS

Maison Sommer, 2, rue Paul Bovier-Lapierre - 69530 BRIGNAIS

Tél. 78.05.03.99

Adhésion et renseignements : siège social, 39, rue Vaubecour, 69002 LYON

Tél. 78.42.08.74

A la découverte d'une nouvelle résidence

Un matin du mois de mai, les Brignairots ont eu la surprise de découvrir un bungalow d'accueil, implanté au rond-point de l'Espace Culture Loisirs : une invitation à découvrir le "Jardin d'Elise".

Un projet prometteur...

Le Jardin d'Elise, rue Mère Elise-Rivet, est un programme immobilier de petite taille, composé de trois immeubles de deux étages entourés de jardins. L'ensemble regroupera 36 appartements (du T1 au T5) et duplex, avec terrasses ou jardins privatifs. La partie souterraine des immeubles cachera caves et garages et leurs abords seront aménagés avec des parkings visiteurs.

Une architecture en harmonie avec le site

Conçu par les cabinets d'architecture Sauveur Sperto (Oullins) et Alain Debilly (Lozanne), le Jardin d'Elise se situe dans la gamme des programmes immobiliers de très bon standing : prestations intérieures d'excellente qualité, avec chauffage individuel au gaz.

Le cadre boisé environnant, la nécessité d'ouverture sur le parc de l'Hôtel de Ville et la liaison par l'Espace Cul-

ture Loisirs ont naturellement conduit les créateurs à poursuivre le projet urbain (ECL, parc) par un ensemble architectural modelé autour d'une placette. Un cheminement piéton et un passage en voûte reliera l'ensemble au parc et à l'Espace Culture Loisirs.

La composition articulée des petits immeubles, sortant du cadre rectiligne du simple traversant, favorisera la personnalisation des logements.

Un programme signé Magister Constructeur

Promoteur Lyonnais, la Société Magister Constructeur présente à son actif depuis cinq ans de nombreuses réalisations : villages de maisons de ville, immeubles de loisirs mer et montagne ou résidences. (Lyon 3^e "Le Villon" déjà réalisé en collaboration avec les architectes du Jardin d'Elise). Très prochainement, Magister Constructeur démarrera un programme à Couzon-au-Mont-d'Or (Les Jardins d'Alphée) ainsi qu'un programme à Caluire.

Le Jardin d'Elise vous accueille.



INFOS PRATIQUES

Les travaux de construction du Jardin d'Elise démarreront dès la rentrée 1990 pour une livraison au milieu de l'année 1991.

Horaires d'ouverture du bureau d'information : tous les jours de 14 h. à 19 h. sauf le dimanche et sur rendez-vous. Tél. 78.05.40.41.



PRÉPARATION DE COLLECTE DE L'A.P.F.

L'A.P.F. (Association des Paralytiques de France) nous prie de vous annoncer le ramassage de textiles usagés, chaussures (par paires) et radiographies périmées, qu'ils pratiqueront cette année :

LE SAMEDI 13 OCTOBRE 1990

Dès maintenant, vous êtes invités à mettre de côté tout ce qui peut être collecté à cette occasion.

Des instructions seront données en temps utile pour les lieux et jours de collecte.

Une leçon d'histoire

« Il y a 45 ans, le 8 mai 1945, la France était présente à Berlin à la table où était signée la capitulation de l'armée nazie... »

En présence de Jean-Marc Martorell (Président des ACPG-CATM), de Paul Rochefort (Président de la FNACA), de Michel Thiers et de nombreux élus, Brignais a commémoré avec émotion l'Armistice. Une cérémonie ponctuée par une remise de décoration à MM. Roy, Grange, Goudeyt et Esculier.



« La patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert... »

Charles de Gaulle

ALLOCUTION DE JEAN-MARC MARTORELL Président des ACPG-CATM

« Vendredi 1^{er} septembre 1939 : Ce jour-là, à 5 h. 45, sans déclaration de guerre préalable, sous des prétextes plus ou moins fallacieux, l'Armée Allemande envahit la Pologne. La Luftwaffe matraque les villes. A 10 h. 30, à Paris, le Conseil des Ministres proclame la mobilisation générale.

La gare de l'Est, à Paris, avale des fournées d'hommes en kaki, résignés. Le cœur n'y est pas. Nul ne songe à fleurir son fusil. En vérité, la France entre dans la guerre à reculons... avec la certitude que la ligne Maginot est une sorte de muraille de Chine, une réelle garantie de sécurité... Ne sommes-nous pas les plus forts ? Ne sommes-nous pas les plus paisibles ? Ne sommes-nous pas invincibles ? Au besoin, n'irions-nous pas étendre notre linge sur la ligne Siegfried ?

Le Général Gamelin, Chef d'Etat-Major de la Défense Nationale, installe son poste de commandement à Vincennes.

Le Général Vuillemin, Commandant en Chef de l'Armée de l'Air, as parmi les as des pilotes de chasse de 1914-1918, s'établit à Saint-Jean les deux Jumeaux, entre Meaux et La Ferté-sous-Jouarre.

La Marine se trouve aux ordres du Grand Amiral de la Flotte Darlan, qui la dirigera depuis son P.C. de Maintenon, en Eure-et-Loire.

Les premières concentrations de troupe réalisées, à partir du 6 septembre, on va s'attaquer à la Sarre pour la conquérir ; mais devant l'effondrement des Armées Polonaises et le risque de voir les Forces Allemandes se retourner contre nous, une conférence franco-britannique qui se tient à Abbeville avec Chamberlain et Daladier, décide de ne pas pousser plus avant notre offensive en Sarre, mais d'ordonner immédiatement la retraite.

C'est alors que prend forme cette guerre inutile, cette "Drôle de Guerre". La Pologne, qui devait résister un an, agonise puis succombe en dix-neuf jours, laissant 67.000 morts et 694.000 prisonniers.

Oui, drôle de guerre, où le Colonel de Gaulle

manœuvre ses chars dans les rues de Saverne en regrettant qu'ils ne soient pas regroupés en unités constituées, mais dispersés dans toutes les formations, et cachés dans les bois d'où ils ne sortiront pas.

Drôle de guerre où, aux avant-postes, chaque jour, l'ennemi sème le désastre et la mort.

Mais déjà les Panzerdivisions mènent le bal ; un train d'enfer, avec ses wagons de sueur et de sang, et ses cortèges de morts. Comme paralysés par la surprise, les Français vont rester figés sur leur Ligne Maginot alors que les Hollandais agonisent dans leurs champs de tulipes et que les Belges voient leurs places fortes investies, puisque tour à tour, Namur, Liège et Anvers s'effondrent. L'Armée Allemande avance à pas de géants ; la légende de son invincibilité se crée au fur et à mesure de sa progression, et, comme une horde barbare au temps de la peur médiévale, elle s'approche d'un Sedan blessé, rendu exsangue par les bombes des Stuka, par les obus, par le feu et la ferraille germaniques. Mais que peuvent alors les régiments français ? Le 123^e Régiment d'Infanterie, le 49^e de Bayonne, le 11^e de Toulouse, qui se contentent de garder les forts qui entourent Bitché ? Mais que fait notre artillerie lourde, à Dieuze, Saint-Dié, Belfort ? L'Armée Française accumule des milliers d'hommes derrière la Ligne Maginot en laissant le trou béant de la Belgique. Et puis, lorsqu'elle se réveille enfin, il est trop tard, beaucoup trop tard. La bataille a pris une autre dimension, et la nécessité de venir en aide à la Belgique va l'obliger, pour combler "ce trou", à jeter des pelées de soldats mal armés, mal équipés, mal commandés, éparpillés en petits paquets, sans le support des chars et des avions de chasse, sur une terre inconnue. Mai et juin 1940 verront la France se mettre à genoux. Dès le 12 mai, toutes les positions belges sont enfoncées ; le 14, l'Armée Hollandaise capitule. Le 12 mai au soir, les blindés du Général Allemand Guderian traversent la Meuse ; c'est la tempête des Stuka rugissants qui traquent, mitraillent et bombardent à tout va ; le 17, sept Panzerdivisions roulent sans aucun problème vers les rives de la

Manche, s'emparent d'Abbeville, de Calais, atteignent Graveline, tandis que toute l'aile gauche de notre 11^e Armée s'écroule littéralement. Au soir du 24 mai, les éléments français, et les Anglais venus timidement à la rescousse, sont comprimés dans un triangle exigu dont la base longe la Manche et le sommet est Valenciennes. Heureusement, leur sauvetage s'effectue grâce à 850 bateaux de toutes natures (croiseurs, torpilleurs, chalutiers, yachts de plaisance également) qui, venant des côtes anglaises, convergent vers Dunkerque pour embarquer, en trois jours, quelque 130.000 hommes désarmés. 50.000 Français restent cependant à terre, décidés à sauver l'honneur de la France. Ils défendront obstinément la ville jusqu'au 4 juin. A Dunkerque, tout est détruit ; les bassins et la rade sont encombrés de coques éventrées ; l'Hôtel de Ville, l'Hôtel des Postes, les docks sont écrasés par les bombes ; les réservoirs de pétrole brûlent au milieu d'une fumée suffocante que le vent rabat sur les habitants terrorisés et terrés dans les ruines ; des corps flottent dans l'eau noire... Vision d'apocalypse... Au matin du 5 juin, isolée, privée de tout appui, la France se sait alors condamnée. Certes, les Français se battent encore sur la Somme, mais leurs positions sont improvisées, leurs rares blindés ne permettent aucune contre-attaque, et leur artillerie reste dispersée. Le 9 juin, Rommel est devant Rouen tandis que Soissons est prise ; le 13 juin, la Werhmacht est aux portes de Paris qui est envahie le 14 juin... C'est fini ! La première phase, sommairement brossée, de cette seconde guerre mondiale, cette "Drôle de Guerre" atteint son terme.

120.000 tués ; des blessés, des prisonniers par milliers, tel est le très lourd bilan de nos pertes pour une guerre qui aura duré, ô dérision, oui, qui aura duré 45 jours.

De grands malheurs s'abattent alors sur notre pays mutilé, humilié, qui, Dieu merci, grâce aux Réseaux de Résistance et à l'appui des Alliés, dans un sursaut d'énergie et de volonté, connaîtra enfin cinq années plus tard, la Libération et la Victoire que nous commémorons aujourd'hui. »



Accueil des nouveaux Brignairots, sous le signe du muguet

Que l'on déménage de 5, 50 ou 500 kilomètres... il n'est pas toujours facile de retrouver "ses repères". En invitant, le 2 mai dernier, les 80 familles nouvellement installées à Brignais, la Municipalité a souhaité comme chaque année leur « donner les clefs de la ville » : répondre à leurs questions, écouter leurs remarques et suggestions... les accueillir chaleureusement.



Bienvenue aux nouveaux Brignairots.

Comme une grande fête de famille...

La journée des classes en "O" s'est déroulée dimanche 13 mai et a pris un petit air rétro. Quelques costumes du défilé voulaient rappeler en particulier le passé rural de la commune et les gibus traditionnels arborés par les classes précédentes avaient été remplacés, sauf pour les 10 ans, par un canotier à l'allure plus début de siècle.



1990 : un grand "cru" !

Plus de cent participants

Après un dépôt de gerbe au Monument aux Morts en hommage aux classards disparus et une messe dite par le Père Mondonneix, lui-même classard, le défilé pouvait se mettre en place aux Arcades.

Une bonne centaine de participants animait ce défilé, entraîné par les rythmes alertes de la Batterie Fanfare de l'Espérance, de l'Excelsior de Chaponost et de l'Harmonie Municipale, elle-même classarde puisque fêtant ses 130 ans cette année. Au sein du cortège figurait l'A.S. Brignais qui fêtera en septembre son 40^e anniversaire.

Une importante participation des 10 ans, qui auront 20 ans en l'an 2000 et auront sans doute à cœur de renouveler à ce moment les bons moments de 1990, ouvrait le défilé, alors que les anciens fermaient la marche, mais en voitures (anciennes elles aussi). Ceux-ci nés en 1900 comme le doyen M. Vuagnat et M. Ber-



Bébés stars...

La séance de photos pouvait alors se dérouler dans la joie et la bonne humeur après que l'anniversaire du jour ait été marqué pour Nathalie Soulier, 20 ans ce 13 mai ! et que les bébés 90, Annabelle, Marion et Damien aient fort bien tenu leur rôle, dans les bras de leurs mamans ravies.

Il ne restait plus qu'une partie agréable à assumer, l'apéritif traditionnellement offert par la Municipalité et animé musicalement par les trois formations ayant pris part au défilé, puis le repas servi dans la salle du gymnase qui réunissait plus de 180 convives.

Ambiance amicale et chaleureuse dès le début, avec une participation active des plus âgés, chacun ayant à cœur de donner le meilleur de lui-même. Cette ambiance de grande fête de famille où toutes générations et classes sociales confondues, on est heureux d'être ensemble et d'y être bien, se prolongea tard dans la soirée. La nuit était tombée depuis longtemps lorsqu'il fallut se séparer, mais des rendez-vous ont été pris et l'année 90 ne se terminera pas sans de nouvelles occasions de rencontres aussi sympathiques.

Le bureau de l'Amicale des classes en "O" remercie tous les participants et leur donne rendez-vous à très bientôt.

Annabelle, Marion, Damien... futurs classards de l'an 2000.

Les 130 ans de l'Harmonie Municipale : le bel âge !

Les 28 et 29 avril derniers, Brignais fêtait brillamment les 130 ans de son Harmonie Municipale en compagnie des délégations d'Hirschberg et de Schweighouse invitées à cette occasion par la Municipalité. Un week-end brillamment orchestré par Georges Lombard, Maurice Crouzet, Pierre Gellifier et Régis Gotail.



Légendes photos :

1. La photo officielle du 130^e anniversaire avec la clique des Sapeurs Pompiers de Schweighouse.
2. A gauche de Michel Thiers Monique Kuttler, Maire de Schweighouse.
3. Concert de la clique des Sapeurs Pompiers de Schweighouse devant l'E.C.L.
4. Parade de la Batterie-Fanfare de l'Espérance et Vaillantes.
5. Concert en plein air de l'Harmonie Municipale.



Légendes photos :

6. Ursula Nass dirigeant l'ensemble des flûtes à bec de l'Ecole de musique d'Hirschberg-Grossachsen à l'E.C.L.
7. En concert à l'E.C.L., l'Orchestre Symphonique de Lyon, dirigé par Raymond Jarniat et l'ensemble vocal Le Tourdion.

Joannès CROUZET n'est plus.

C'est avec une profonde tristesse que Brignais a appris le décès de Joannès Crouzet le 8 mai 1990, à l'âge de 80 ans.

C'est un grand Brignairot qui nous quitte.

C'est en effet grâce à lui que l'Harmonie Municipale, puis l'Association Musicale sont devenues ce qu'elles sont : elles comptent parmi les meilleurs ambassadeurs de notre commune.

Pour nous qui avons côtoyé M. Crouzet depuis de nombreuses années, nous avons pu apprécier sa disponibilité, son charisme, son dévouement aux causes publiques, sa détermination.

Il a en outre, grandement contribué à la consolidation des liens avec notre filleule Schweighouse qu'il aimait beaucoup.

Il a joué un rôle actif dans la construction du jumelage avec Hirschberg et a toujours participé aux principales rencontres.

Sa disparition a été d'autant plus



cruelle qu'elle s'est produite quelques jours après la célébration du 130^e anniversaire de la création de l'Harmonie, et qu'il se faisait une joie d'y accueillir

ses amis, particulièrement ceux de Schweighouse.

UN GRAND MERCI A UN AMI.

Michel THIERS.

"BRILLANTISSIME", la fête du mur d'escalade

Ils étaient tous là... parents, enfants, professeurs, lycéens, élus, responsables scolaires... plus de 500 personnes venues de Brignais ou des communes environnantes pour applaudir le spectacle d'inauguration du mur d'escalade : une soirée "brillantissime" orchestrée de part en part par une quarantaine d'élèves du Collège Jean Zay et du Lycée Professionnel Gustave Eiffel, sous la direction des professeurs d'éducation physique Marie-Jo Combaret et Gilles Pérard et de Guy Libercier, animateur à l'O.C.B.



Légendes photos :

En haut :
En ouverture, les officiels, élus, professeurs, directeurs d'établissements scolaires... dans la "grande scène du ruban" !

Ci-contre :
Les champions de la journée :
David PERRIN (lycée Chabrière),
Jean-François EYRAUD (L.P. Brignais),
Julien NEMOZ (C.E.S. Jean Zay),
Gabrielle DESCOMBE (C.E.S. J. Zay),
Romain OLLIVIER (C.E.S. J. Zay),
DAOUD (C.E.S. J. Zay),
Guillaume CHANGE (école primaire Brignais),
Jean-Christophe RAPIN (école primaire Brignais).



Légende photo :

Ci-contre :
Démonstration de grimpe sous la direction de François Michelin, professeur d'éducation physique du collège Jean-Zay.



Légende photo :

Ci-contre :
Un tableau du spectacle
"De l'autre côté du mur",
un réglage de "pros" sur une
musique de Verdi "Carmina Burana".



Braderie réussie... à l'année prochaine

Avec 241 participants, dont 39 commerçants de Brignais et 8 concessionnaires auto/moto, la 9^e Foire-Braderie de Brignais a confirmé son succès des années précédentes. Rendez-vous en 1991 pour une "Super Braderie" digne de son 10^e anniversaire.

Un week-end théâtral... peut en cacher d'autres !

Pourrait-on imaginer que le Diable eût tant de charme ?

Il nous a pourtant conquis, ravis durant les deux représentations de la pièce "Diable d'Homme" de Robert Lamoureux, les vendredi 20 et dimanche 22 avril derniers à l'E.C.L.

L'ensemble de la troupe "Champagne et Satin", formée il y a à peine un an a magnifiquement interprété cette comédie pleine de gaieté et de rebondissements.

Plus de 300 personnes dont beaucoup d'enfants et d'adolescents sont venus applaudir les huit comédiens et le dimanche après-midi de nombreux résidents des Arcades étaient présents.

Devant l'intérêt et la motivation des Brignairots qui ont répondu favorablement à cette initiative, la Commission Culturelle prépare d'ores et déjà la programmation de plusieurs événements pour la rentrée : concerts classiques, soirée jazz, pièces de théâtre...

Pour en savoir plus, rendez-vous avec Philippe Chabut, responsable de la Commission Culturelle, dans le prochain Brignais Magazine.



La compagnie "Champagne et Satin" a conquis les Brignairots.

entreprise générale de bâtiment et de travaux publics



maïa-sonnier

Société Anonyme au Capital de 10.800.000 Francs

36, rue Sainte-Anne-de-Baraban

69003 LYON - B.P. 3111 - 69211 LYON Cedex 03

Tél. 78.54.11.55 +

Fax 78.53.36.42

"Visages et Réalités du Monde" à travers 7 voyages

D'octobre à avril 90/91 les Brignairots et habitants des communes alentour découvriront sept nouveaux pays à travers les conférences filmées de "Visages et Réalités du Monde".

Programmée par l'Office de Coordination de Brignais, ces conférences se dérouleront un mardi par mois à 20 h. 30 afin de permettre aux enfants et jeunes d'y assister facilement, le mercredi étant un jour scolaire allégé.

Les prix de la saison 90/91 sont maintenus :

- 35 F adultes
- 25 F adhérents
- 20 F jeunes jusqu'à 18 ans + étudiants + chômeurs sur présentation de la carte.

Adhérer à V.R.M. : pourquoi ? comment ?

L'adhésion à Visages et Réalités du Monde (40 F en 89-90) vous permet de recevoir une carte de membre (directement adressée par V.R.M.) et ainsi bénéficier sur simple présentation de ladite carte du tarif préférentiel "adhérent", lors des conférences (25 F au lieu de 35 F).

Vous pourrez adhérer à V.R.M. en détachant le coupon prévu à cet effet dans le prospectus-programme 90/91 disponible dès le mois de septembre dans les lieux publics (Mairie, Bibliothèque, Maison des Associations) et à l'Office de Coordination de Brignais.

RETENEZ D'ORES ET DÉJÀ LES DATES DU PROGRAMME 90/91

- | | |
|----------------------|---|
| Mardi 16 Octobre 90 | INDE sur la route de Calcutta de René MILOU. |
| Mardi 6 Novembre 90 | GRENADE, SÉVILLE ET CORDOUE de la préhistoire à la conquête arabe de Guy FILHOUD-LAVERGNE. |
| Mardi 11 Décembre 90 | LE NIL ET L'EGYPTE du temps des pharaons à aujourd'hui de Hervé HAON. |
| Mardi 22 Janvier 91 | DE CAPRI A VENISE , l'Italie insolite de Lucien VARALTA. |
| Mardi 19 février 91 | CHINE , carnet de voyage d'un pays qui s'éveille de José SANZ et Véronique BRUNISSEN. |
| Mardi 19 Mars 91 | VISAGES DE TURQUIE de J.C. MARCHAND et S. RITZENTHALER. |
| Mardi 9 Avril 91 | VERTE IRLANDE , voyage au pays des Gaëls de Claude RENGLLET et Gilles DOUAT. |

Les conférences sont toutes programmées à :

L'ESPACE CULTURE LOISIRS
Rue Mère Elise-Rivet
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.31.13

chantiers / entretien / dépannages immédiats



JEAN-PIERRE SIMONET

plomberie
chauffage
zinguerie
couverture

69230 ST-GENIS-LAVAL ☎ 78 56 25 09



Fleurina

DÉCORATION FLORALE
MARIAGES - TRAVAUX MORTUAIRES
ET ARTICLES FUNÉRAIRES (Livraison à domicile)
140, rue Général de Gaulle, 69530 BRIGNAIS ☎ 78.05.08.54



ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS S.A.

Société Anonyme au Capital de 250.000 F
4, route de Lyon / 69530 BRIGNAIS / Tél. 78.05.14.22

Le "Chœur Apollo" de Rimouski (Québec) dans l'Ouest Lyonnais

Les communes de Brignais, Irigny et Chaponost accueilleront le Chœur Apollo de Rimouski (Québec) les 22 et 23 juillet 90. C'est à l'occasion d'une tournée que la chorale effectue en France du 15 au 28 juillet, qu'elle marquera son passage dans notre région avant un dernier concert à Lausanne en Suisse.



Le "Chœur Apollo" de Rimouski bientôt de passage à Brignais.

HOTEL - RESTAURANT LE PRADEL

à 12 km de LYON

Dans le calme de la campagne, profitez de notre terrasse d'été ombragée et fleurie

- REPAS D'AFFAIRES
- REPAS EN FAMILLE
- AUTOUR D'UN BUFFET
- LUNCH, MARIAGE

Du petit au grand budget, nous serons là pour vous conseiller !

22, rue René-Chapard - 69630 CHAPONOST
☎ 78.45.20.11

Fondé en 1969, le Chœur Apollo de Rimouski atteint 70 membres en 1990. Son répertoire a touché tous les domaines du chant choral : folklore québécois, canadien et étranger, chanson moderne, chansonniers francophones de divers pays, negro-spirituels, Renaissance, etc... Depuis deux ans, le Directeur Jean-Pierre Gagnon a axé le répertoire vers la musique classique, religieuse, contemporaine, l'opéra, l'opérette et la comédie musicale avec Ensemble Instrumental.

Le Chœur a participé aux rassemblements régionaux québécois, aux chorales internationales d'Edmonton, Sherbrooke et Moncton.

En 1982, le Chœur obtient une bourse provinciale au concours de musique du Québec. La société Radio Canada lui a permis d'être entendu à plusieurs reprises sur le réseau national francophone MF du Canada.

Les quarante choristes de la tournée française se produiront lors d'un unique concert à l'**Espace Culture Loisirs** de Brignais le

DIMANCHE 22 JUILLET à 19 h.

dans un programme de chants religieux, Renaissance, negro-spirituels et de folklore québécois, canadien et américain (entrée adulte 30 F, gratuité pour les moins de 16 ans).

La Chorale chantera à la messe de l'église de Chaponost le dimanche 22 juillet à 10 h. 45.

Une rencontre avec l'Ecole de Musique d'Irigny complétera la tournée des choristes dans les trois communes après la visite de Lyon et de Pérouges le lundi 23 juillet.

Le départ pour Lausanne est fixé au mardi 24 juillet.

Rimouski est une ville moyenne située à 60 km environ à l'Est de Trois Pistoles et à 240 km à l'Est du Québec sur la rive droite du fleuve St-Laurent.

Le chef du Chœur Apollo, M. Jean-Pierre Gagnon habite Trois Pistoles, commune avec laquelle nous avons

amorcé depuis un an des liens et rencontres dans la perspective d'un échange privilégié entre nos communes de l'Ouest Lyonnais et la région de Trois Pistoles. La venue du Chœur Apollo permettra de renforcer et développer les échanges franco-québécois sur une région plus étendue permettant ainsi la rencontre de groupes associatifs de toute nature, jeunes, 3^e âge, familles, municipalités, etc... La perspective d'une tournée au Québec pour les chorales de nos communes est envisageable dans un court terme en réponse à la visite de nos amis québécois.

PARTICIPEZ A L'APRÈS-CONCERT

Le concert sera suivi d'un buffet ouvert à tous sur inscription préalable impérative. Le coupon-réservation ci-dessous est à retourner à cet effet à :

L'OFFICE DE COORDINATION DE BRIGNAIS
E.C.L. - Rue Mère Elise Rivet - 69530 BRIGNAIS

Prix d'un repas : 40 F adulte - 20 F moins de 12 ans.

Seules seront acceptées les réservations de repas accompagnées de leur règlement. Un billet de réservation vous sera remis le soir même au guichet de l'Espace Culture Loisirs.

DATE LIMITE DE RÉPONSE IMPÉRATIVE : 10 JUILLET 1990

COUPON RÉSERVATION

☐ Je désire m'inscrire au buffet organisé après le concert du Chœur APOLLO (Québec) le dimanche 22 juillet 90.

Horaire : 20 h. 45

Lieu : Parvis et théâtre de verdure de l'Espace Culture Loisirs, Brignais.

Nombre de repas :

- adulte : × 40 F = F

- moins de 12 ans : × 20 F = F

Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre de : Office Coordination Brignais, soit un total de : F

DATE LIMITE DE RÉPONSE IMPÉRATIVE : 10 JUILLET 1990

Les écoles de musique, les associations musicales des trois communes organiseront avec les responsables des "Francophonies au Quotidien" (Office Coordination Brignais, Maison de la Tour d'Irigny, M.J.C. Chaponost) l'accueil de la chorale.

L'hébergement se fera chez l'habitant, réparti dans les trois communes.

Pour tout renseignement contactez :
L'Office de Coordination de Brignais
au 78.05.31.13

Tournoi ASB/Elus : 3^e rencontre

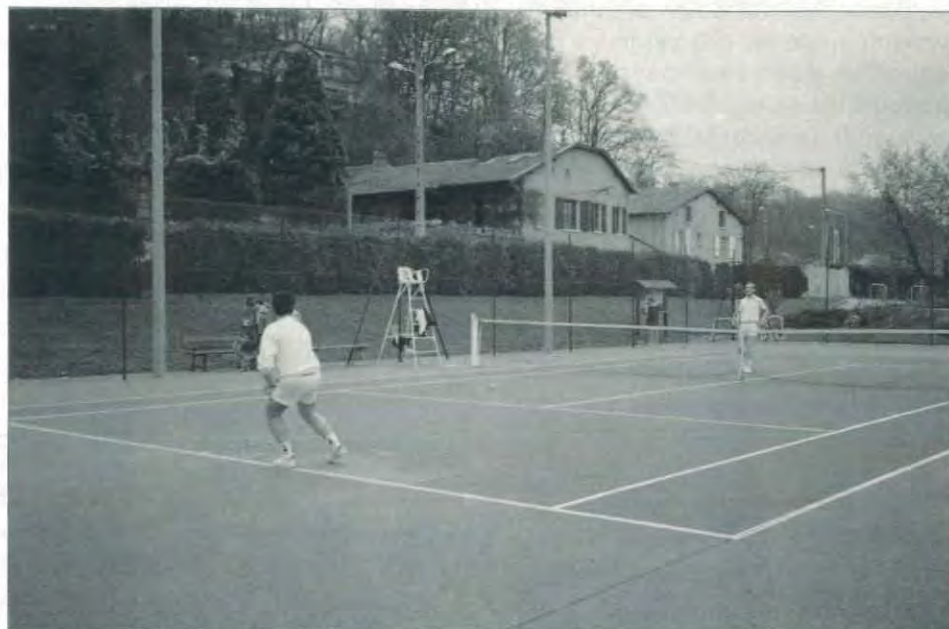
Après le volley-ball et le relais nouvelle formule "A vos baskets" pas moins de la moitié du Conseil Municipal s'est déplacée le samedi 21 avril afin de participer à la rencontre entre la section "Tennis" de l'ASB et les Elus.

Si certains membres de l'équipe du Conseil Municipal n'ont pas eu la possibilité de démontrer leurs talents dans le maniement de la raquette, leur présence sportive et leurs encouragements furent appréciés par les joueurs, débutants ou anciens amateurs.

L'ensoleillement contribua bien plus que le score à la réussite sportive et amicale de cette demi-journée passée ensemble.

Le tour des prochaines associations sportives arrive...

Préparez-vous, l'équipe des Elus commence à être... "aux points" !



Judo-Club de Brignais

Le Judo-Club reprendra ses activités la première semaine de septembre. Même horaire, même jour que la saison précédente. Devant les demandes nombreuses, une nouvelle section de judo réservée aux enfants de 5 ans révolus au 1^{er} septembre sera créée.

Les cours auront lieu le lundi de 17 h. à 19 h. (deux séances).

Horaires des entraînements salle de judo, Gymnase P. Minssieux :

- lundi : judo enfants 5 ans : 17 h./19 h.
- mardi : école de judo 6/8 ans : 17 h./19 h.
- mardi adultes : 19 h. 15/21 h. 30
- mercredi : judo jiu-jitsu : 18 h./20 h.
- jeudi : poussins : 17 h./19 h. 30
- vendredi : benjamins-minimes : 17 h. 30/19 h.
- vendredi : adultes : 19 h. 15/21 h. 30
- Do-Gym-Judo : le lundi 19 h./20 h., lieu à définir.

Deuxième période d'inscription :
quinze premiers jours de septembre.

Conditions :

- Retirer un bulletin d'inscription auprès des responsables judo.
- Faire remplir le certificat médical par votre médecin traitant : (médecine du sport) dès le mois de septembre.

ÉVÉNEMENTS JUDO

- BAL DU JUDO en novembre 90.
- 2^e TOURNOI par équipes 1^{er} et 2 décembre 90.

ASSOCIATION YOGA ET DÉTENTE

Après les vacances d'été, les cours de Hatha-Yoga reprendront le lundi 17 septembre, local Compassion 1.

Cours d'adultes :

- lundi à 8 h. 45, 10 h. et 19 h.
- mardi à 8 h. 45 et 18 h. 15
- mercredi à 19 h. 30
- jeudi à 18 h. 10 et 19 h. 30
- vendredi à 8 h. 30

Harmonie de l'enfant :

- mardi à 17 h.

Renseignements : 78.05.43.14.

DÉS AUJOURD'HUI VOUS POUVEZ VOUS ASSURER QUE VOS DERNIÈRES VOLONTÉS SERONT RESPECTÉES A LA LETTRE



Mme, M.

Adresse

souhaite recevoir une documentation gratuite sur la Prévoyance Funéraire INHUMATION-CRÉATION

à adresser à :

PFG

107, rue Jules-Guesde
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Le Jardin d'Elise

BUREAU DE VENTE
de 14 h. à 19 h. sauf Dimanche
Tél. 78.05.40.41



BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

NOM Prénom

Adresse

Tél.

MAGISTER
CONSTRUCTEUR

6, Passage du Béal, 69009 LYON - Tél. 78.47.86.56

Super PROMO Été
sur pellicules couleur

Service **Kodak Express**
Contrôle Qualité

LE RESPECT DE
LA QUALITE EN **1^H**
Studio B. FOREST

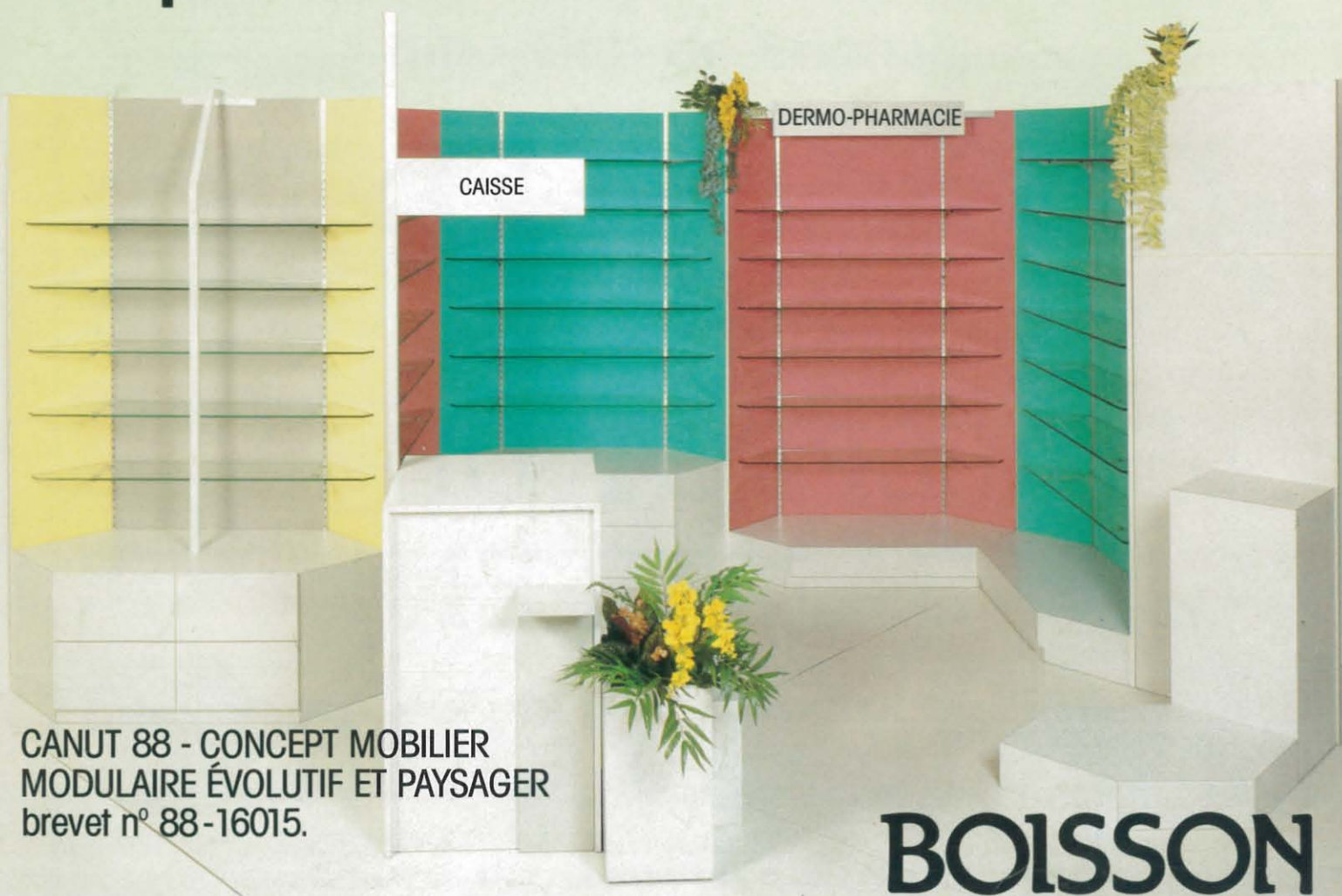
BRIGNAIS - Tél. 78.05.56.35

NOUVEAU

PHARMACIENS

le MONDE "bouge" !

évoluez avec lui,
nous vous en donnons
la possibilité.



CANUT 88 - CONCEPT MOBILIER
MODULAIRE ÉVOLUTIF ET PAYSAGER
brevet n° 88-16015.

BOLSSON

Route d'Irigny, Z.I. Nord, 69530 Brignais - Tél. 72.31.61.31 - Fax 72.31.00.00
32, avenue des Belges, 69230 St-Genis-Laval (Lyon). Tél. 78 56 13 50

— entreprise —
agenceur-concepteur fabricant